

Mise en place d'une unité relais interne

Redorer son blason pour réussir enfin

Après une année difficile et des classes perturbées, le collège Georges-Desnos de La Ferté-Bernard a décidé d'ouvrir une Unité relais interne¹ (URI). Quelques élèves y passent six semaines. À l'issue de la session, ils retournent dans la classe, qu'ils n'ont que partiellement quittée, afin de poursuivre dans de meilleures conditions leur parcours scolaire.

Collège Georges-Desnos, La Ferté-Bernard [72]

Propos recueillis par P. Chéry auprès de K. Mézière, professeure d'anglais, M. Rébillon, enseignant Egpa, V. Béraud professeure d'espagnol, M. Dufeu principal adjoint.

Ce sont douze conseils de discipline qui ont eu lieu, en un an, dans ce collège ! Combien furent d'ailleurs évités par le dialogue ? On comptait parfois jusqu'à dix exclusions de classe par heure ; les alarmes intempestives nombreuses et l'agression d'un professeur ont aggravé le problème. Tant de dysfonctionnements ne pouvaient que créer un malaise très visible du côté des enseignants. Ainsi, le clash était sans cesse redouté, tant les motifs d'arrêter le travail étaient nombreux. Devant cette situation, le principal a dû réagir, avec l'accord d'un corps enseignant meurtri par les difficultés qui ne cessaient de croître. Il y avait bien sur le collège un dispositif spécifique aux élèves en décrochage potentiel, une troisième d'insertion, mais, en toute fin de cursus scolaire en collège, il était un peu tard pour un travail de fond.

Pour progresser face à la montée des problèmes liés à une incompréhension, chez de nombreux élèves, des règles de fonctionnement du collège et des exigences de vie commune, il fallait passer par un dispositif permettant d'anticiper et de répondre aux situations difficiles. Cependant, ce dispositif ne pouvait pas s'apparenter à un réceptacle de toutes les misères du collège. Il fallait donc le définir à travers deux axes : la prévention permettant à l'élève de prendre les repères nécessaires à sa réussite et la remédiation, quand ces repères ont

été notamment remplacés par des attitudes contraires à la réussite, l'une n'allant pas sans l'autre, les deux étant complémentaires.

Mobiliser les enseignants

Les enseignants ont été sollicités dans la mise en place de l'Unité de relais interne. Ils ont accepté de relever le défi car c'était pour eux le moyen de se saisir du problème à bras le corps. C'est ainsi que seize heures ont été dégagées pour créer ce dispositif innovant à l'intérieur même du collège, alors qu'antérieurement, ce type de dispositif était externe à l'établissement. L'URI, créée de toutes pièces par une équipe d'enseignants, repose sur le postulat que l'élève appartient à sa classe, c'est bien là le lieu de travail et de socialisation où il doit revenir, même s'il en est exclu temporairement.

Pour quels élèves ?

Il s'agit de repérer, dès la classe de sixième, les élèves qui sont potentiellement concernés, ceux qui risquent, au cours de leurs années de collège, de ne plus pouvoir suivre dans de bonnes conditions l'enseignement qui leur est proposé ; ceux que l'on qualifie parfois de velléitaires, dont les refus de travail vont croissant de la 6^e à la 3^e ; ces élèves qui, parce qu'ils n'arrivent pas à se mettre en situation réelle d'activité scolaire, développent des attitudes qui nuisent à la tenue de la classe. On



est bien là dans de la prévention : désamorcer des crises avant qu'elles ne soient enclenchées. Il ne s'agit pas d'aller sur des terrains d'expertise externes, mais d'approcher l'élève dans une psychologie éducative globale relevant des compétences internes à l'Éducation nationale. Dans les années à venir, seul l'aspect préventif devrait "perdurer", mais, pour cette année encore, l'aspect curatif sera maintenu pour certains élèves. L'équipe pédagogique mise sur l'efficacité de cette approche : l'intégration dans le dispositif ne se fait qu'au bout d'une phase préparatoire de sept étapes successives évitant toute mise à l'écart trop rapide (voir page 3). Le but est bien de faire évoluer positivement le parcours de l'élève.

L'entrée dans le dispositif, une phase délicate et essentielle pour la suite.

Moyens réels

Il a fallu faire des sacrifices et rogner sur des aspects importants de l'enseignement des sciences, puisque les dédoublements en physique-chimie, technologie et sciences de la vie et de la Terre ont été sup-

primés. Une dotation exceptionnelle de six heures pour la participation d'un enseignant du premier degré a été autorisée par l'Inspecteur d'académie. Les seize heures qui ont ainsi été débloquées ont été attribuées à quatre enseignants (dont chacun assure deux à cinq heures) : un professeur des écoles, un professeur d'espagnol, un professeur d'anglais et un professeur de technologie. Une assistante d'éducation participe aussi à ce dispositif. Les moyens dégagés visent notamment à individualiser au maximum les interventions auprès des élèves, ce dont tout le monde peut prendre conscience aisément. Tous les enseignants sont impliqués, même ceux qui ne participent pas stricto sensu à l'URI, dans la mesure où leur diagnostic est essentiel au bon déroulement des phases ultérieures. Le professeur principal est un relais majeur. Il recueille les avis de ses collègues, analyse les différentes situations, filtre celles qui relèvent de l'URI (tous les dysfonctionnements de classe ne relèvent pas de ce dispositif) et suit ensuite toute la phase d'exploitation de l'URI pour que l'élève soit au mieux réintégré dans sa classe. Ce nouveau mode de fonctionnement a entraîné, de fait, un suivi plus marqué des élèves dans les équipes pédagogiques dans lesquelles les liens ont été plus réguliers, donc plus riches, et auprès des parents avec lesquels des bilans réguliers sont proposés.

Où et comment ?

C'est au rez-de-chaussée d'un bâtiment de ce grand collège qui accueille sept cents élèves qu'est située cette nouvelle structure. Ce lieu dispose d'une salle avec des postes informatiques reliés à internet, des tables

Phases préparatoires à l'intégration d'un élève dans l'URI

	Actions	Personne à l'origine	Transmission information	Destinataire(s), acteur(s)	Observations
1	Repérage élève	Personnel de l'établissement	Oral ou/et écrit	PP	Le PP fait une 1 ^{ère} évaluation de la situation par recoupement d'infos précédemment accumulées.
2	Diagnostic de la situation	PP	Consigne écrite (mail de préférence)	Professionnels concernés (équipe pédagogique de la classe de l'élève, CPE, documentaliste, infirmière, AS, Co-Psy, administration)	Utilisation d'une fiche diagnostique (volets : infos générales, infos pédagogiques-compétences, comportement, infos médicale et sociale, +). Les professionnels destinataires rendent les infos (sous forme électronique) au PP dans le délai fixé.
3	Entretien avec l'élève	PP	Oral et écrit (mail de préférence)	Co-Psy	Le PP sollicite le Co-Psy et lui fait parvenir la fiche diagnostique. Le Co-Psy évalue la situation selon ses critères, rencontre l'élève et émet un avis sur la pertinence d'une intégration de l'élève en URI. Cet avis est transmis au PP. Le PP diffuse l'avis aux professionnels concernés et aux membres de l'URI.
4	Recueil de l'accord de principe de la famille	PP	Oral	Famille	Le PP contacte la famille, organise un rdv si besoin, en associant un membre de l'URI le cas échéant, pour présenter à la famille les grandes lignes du projet et obtenir son adhésion.
5	Prescription provisoire	PP	Oral et écrit (mail de préférence)	Professionnels concernés (équipe pédagogique de la classe de l'élève, CPE, documentaliste, infirmière, AS, Co-Psy, administration)	Les professionnels définissent précisément les axes de progrès dans leurs disciplines respectives en références au socle commun de connaissances et de compétences. Le PP et les membres de l'URI déterminent une prescription provisoire sur la base des éléments communiqués par l'équipe pédagogique et désignent un référent adulte parmi les 3 membres permanents de l'URI.
6	Prescription définitive	PP	Oral et/ou écrit	Famille de l'élève et élève	Le PP et un membre de l'URI reçoivent la famille et l'élève pour examiner la prescription provisoire. Une prescription définitive est ajustée selon les remarques de l'élève et de la famille.
7	Signature d'un protocole	URI-PP		URI, PP, CPE, Direction, Co-Psy, documentaliste, Référent de l'élève, famille de l'élève, élève	Les partenaires signent un protocole d'engagement mutuel.

disposées de manière plus conviviale que dans la relation frontale d'un cours traditionnel. Dans cette même salle, une bibliothèque spécifique a été créée. Outre les usuels nécessaires à tout travail écrit, elle contient des livres accessibles aux élèves ainsi que des abonnements-presse susceptibles de les séduire, eux qui se sont si souvent détournés de l'écrit et de la lecture en lesquels ils ne voyaient le plus souvent qu'un symptôme de leurs échecs. La journée d'un élève intégré à ce dispositif

commence à neuf heures par un premier créneau d'une heure appelée "rituel". L'élève peut choisir son activité parmi plusieurs qui lui sont proposées (lecture, jeux de logique, site internet, maths, magie...) dans une autonomie relative, mais en présence de l'assistante d'éducation. On peut alors voir des élèves feuilleter librement les périodiques qui sont sur les présentoirs. Il peut ne pas s'agir d'une lecture systématique et approfondie d'un article de journal, il s'agit d'un rituel d'entrée dans

le travail de la journée. Avec l'arrivée d'un enseignant, le travail se met en place. Il ne s'agit pas de faire les mêmes activités que celles qui sont proposées, ce même jour, dans la classe dont est issu l'élève, mais de revenir autrement sur les lacunes qui ont conduit l'élève à décrocher de sa classe, et qu'il faut désormais combler pour ne pas reproduire le même phénomène. Pour cela, il n'est pas question de reprendre les manuels, mais de réfléchir à des projets permettant de manier simultanément la lecture, l'écrit et le calcul. Les thèmes qui définissent les projets sont d'ordre artistique (par exemple, le Street Art) ou technique (par exemple, un modèle réduit de voiture solaire). Les enseignants s'appuient alors sur les éléments du socle commun pour indiquer à l'élève ce qui est attendu du travail scolaire ; bien entendu, les compétences 6 et 7 du socle (Les compétences sociales

et civiques, L'autonomie et l'initiative), mais aussi les autres compétences plus reliées à des connaissances.

Pour un temps seulement

L'élève intègre l'URI pour une séquence de six semaines, mais cette intégration est finalisée sur la sortie nécessaire et inévitable. C'est pourquoi la mise en place d'un suivi précis de l'élève est indispensable. Chaque élève a ainsi un tuteur parmi les adultes intervenant dans le dispositif, avec lequel il fait le point régulièrement. De même, ces adultes font, eux aussi, le point chaque vendredi. Par ailleurs, le professeur principal est tenu au courant de ce que fait l'élève, de son attitude et de la manière dont il prend en compte les consignes qui lui sont indiquées et qu'il doit respecter. Afin de faciliter la réintégration dans la classe, et pour ne pas couper les ponts avec celle-ci, l'intégration à l'URI peut n'être que partielle. Ainsi, certains élèves cumulent des cours en classe et des séances dans l'URI (dont le volume horaire est de quinze heures pour chaque élève par semaine, heures situées le matin de 9 à 12 h, et l'après-midi, de 13 h 30 à 15 h 30). Intégrer un élève dans l'URI, c'est d'abord penser à son retour dans la classe, sous peine d'un échec de ce dispositif.

Se valoriser enfin

En intégrant l'URI, les élèves sont invités à se représenter. Chacun d'eux réalise alors son propre blason dans lequel il est amené à se présenter. Dans l'une des cases du blason, il décrit son activité préférée, dans une autre, la matière qu'il aime le plus... Ainsi, en fonction du type de blason qu'il aura choisi en lien avec son tuteur (voir page 5), il sera amené à se définir tel qu'il se ressent en ce début de formation. Plus tard dans la session, l'exercice du blason sera renouvelé, et l'élève pourra alors prendre conscience de son évolution. Il est remarquable de voir combien certains blasons évoluent sur le plan de la présentation, voire sur le plan du contenu. Certains élèves qui avaient négligé cet exercice lors de leur intégration ont réalisé, dans un deuxième temps, des blasons plus fournis, plus valorisants. Certes, il faut se garder de crier victoire, la mise en œuvre du dispositif ne datant que de septembre 2010, mais on peut déjà constater que les élèves ont une attitude positive à l'égard du travail demandé et à l'égard des autres, notamment des adultes qui les encadrent. Il restera à mesurer réellement ce qui a été acquis et ce qui ne l'a pas été en référence au socle commun.



1. À la rentrée 2011, six dispositifs relais internes ont été créés en Sarthe, engageant neuf établissements dans une nouvelle démarche. Neuf autres collèges, répartis sur l'académie, accueillent des dispositifs à vocation départementale (Lucyna Moari, IA-IPR EVS).

Les blasons et ses consignes

J'apprends à parler de moi et à me décrire

Objectif de l'intervenant : Inviter chaque élève à un effort de réflexion valorisant sur lui-même, le symbolisme de fierté inhérent au blason en constituant le moteur.

Objectif pour l'élève : J'apprends à communiquer ce qui est le plus important pour moi.

Niveau recommandé : 5^e.

Temps nécessaire : 1 h30 – 2 h

Matériel nécessaire :

- feuilles de papier brouillon pour chaque élève,
- crayons, feutres, crayons de couleur,
- une fiche-élève pour chaque élève.

Déroulement de l'exercice

- Cette technique a une dimension projective. On propose aux élèves de remplir les cases d'un blason avec des dessins figuratifs (ou à défaut, en cas de blocage dans l'expression plastique, avec des propositions) pour signifier des éléments importants de la présentation de soi.

L'animateur choisit la consigne qui lui semble la plus appropriée à la classe parmi celles qui figurent sur la feuille jointe.

Il la reproduit au tableau.

Il peut également donner aux élèves la possibilité de choisir parmi les cinq proposées.

Chaque élève dessine son blason. Il faut prévoir entre une demi-heure et une heure selon les classes.

Si nécessaire, la finition pourra se faire à la maison.

Les élèves se regroupent par 4 ou 5 et présentent leurs blasons individuels. Ils peuvent se questionner mutuellement.

- Les blasons sont ensuite exposés au mur ou sur les tables et vus par tous les élèves.
- Chaque élève conserve son blason dans son dossier personnel à la fin de l'exercice.

Recommandation pour l'animateur de la séance

- Les élèves commencent à travailler leur blason au brouillon et le présentent "au propre" sur la fiche-élève.
- Durant la troisième phase, il est important de maintenir un climat d'accueil et d'humour. L'évaluation des travaux des élèves par la classe est à proscrire. On cherchera plutôt à encourager les comportements d'investigation (questionnements, demandes de précisions...).

Observation de l'animateur après utilisation

.....

.....

.....

La façon dont je me vois	La façon dont je pense que les autres me voient	Une joie de ma jeunesse	L'événement le plus récent	L'activité que je préfère	
L'année qui a été la plus importante pour moi	Le projet d'avenir qui me tient le plus à cœur	Ce qu'on aime en moi	Ce qu'on n'aime pas en moi	La matière que j'aime le plus	Le sport qui m'intéresse le plus
L'action dont je suis le plus fier	Le regret le plus constant que j'ai	Ce que je désire devenir	ad libitum (au choix)	La discipline que j'aime le moins	Ma plus grande préoccupation